

## **LE GROUPE BOLLORÉ RENFORCE SA PARTICIPATION DANS VIVENDI**

Le Groupe Bolloré annonce avoir réalisé plusieurs opérations qui viennent renforcer sa participation en capital et en droits de vote dans Vivendi :

- La finalisation du dénouement anticipé, en espèces, de l'opération de couverture et de financement mise en place en avril 2015, portant sur 34 millions d'actions soit 2,6 % du capital de Vivendi. La décision de dénouement anticipé avait été déclarée le 1<sup>er</sup> septembre 2016.
- La conclusion d'un emprunt d'actions jusqu'au 25 juin 2019, portant sur 34,7 millions d'actions, soit 2,7 % du capital.
- L'achat d'options d'achat permettant au Groupe Bolloré d'acquérir à tout moment 34,7 millions d'actions supplémentaires (2,7 % du capital) jusqu'au 25 juin 2019.
- L'obtention d'un nouveau financement sur actions Vivendi, à hauteur de 300 millions d'euros, venant à échéance en mars 2022.

Par ces opérations, le Groupe Bolloré a franchi les seuils de 20 % du capital et des droits de vote de Vivendi.

Compte tenu des droits de vote double qui devraient être obtenus d'ici au 20 avril 2017, le Groupe Bolloré devrait détenir à cette date environ 29 % des voix de Vivendi.

Ces opérations témoignent de la confiance portée dans la capacité de développement de Vivendi et de l'intention du Groupe Bolloré d'en demeurer l'actionnaire de référence à long terme.